

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2019

Excusés :

Isabelle TISSOT pouvoir à Christine MAGAUD  
Bernadette EL ASRI pouvoir à Alain LIMOUSIN  
Emilie BONNIER pouvoir à Nathalie PANAZZA  
Pierre PONTVIANNE (excusé)  
Isabelle DELORME (absente)

Secrétaire de séances : Mireille LAINEZ et Sylvain LEVET  
Approbation du compte rendu du 1<sup>er</sup> mars 2019

## **PERSONNEL**

Marie Pierre VRAY : un courrier recommandé lui a été envoyé. La réponse sera transférée au CDG 42. Son arrêt est renouvelé pour 1 mois.

Annie CHAPUIS en arrêt du 29/03/19 au 5/04/19.

Fredéric REVEILLE a renouvelé son contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi à partir du 11/03/19. Denis LEONARD, paysagiste, a été recruté par la promotion de l'emploi pour l'entretien des espaces verts et massifs.

M. Denis PINOT, embauché le 1/03/19 pour le poste de directeur du périscolaire a démissionné le 5/03/19. Suite à cette démission le conseil décide de recruter Mme Sofia ROBERT à partir du 1/10/19. Mme FERRATON assurera cette mission jusqu'à la prise de poste de Mme ROBERT.

## **FINANCES**

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

#### **Budget commune :**

Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 447 856,49 € qui est affecté comme suit :

- 247 000 € en excédent de fonctionnement capitalisé (recette investissement 2019).
- 200 856,49€ en excédent de fonctionnement reporté.

Investissement : la section fait apparaître un excédent de 83 145,71 € qui sera repris en 2019.

Le compte administratif 2018 et le compte de gestion 2018 sont approuvés à l'unanimité.

#### **Budget périscolaire**

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 88 299,47 € avec une subvention d'équilibre de la commune de 24 117,55 €

Investissement : aucune opération n'est votée sur cette section.

Le compte administratif 2018 et le compte de gestion 2018 du budget annexe « périscolaire » sont approuvés à l'unanimité.

### **BUDGET PRIMITIFS 2019**

#### **Budget commune :**

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 144 125€.

Investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 925 121€

Les principaux travaux prévus sont :

- aménagement de la Maison « gites » place de l'église,
- Achat de matériel (véhicule, tracteur, ...),
- Noms de rues
- Pont du Bonsonnet sous le lotissement du pré Cachard.

Aucun emprunt n'est prévu au budget pour réaliser les travaux d'investissement.

#### **Budget périscolaire :**

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 88 943 € avec une subvention d'équilibre de la commune de 32 159 €

Investissement : aucune opération en investissement.

Vote des taux d'imposition 2019 : Comme en 2017 et 2018, pas d'augmentation des taux. Les taux suivants sont maintenus, à savoir :

Taxe d'habitation : 9.31%

Foncier Bâti : 16.92%

Foncier Non Bâti : 47.37%

Subventions aux associations : le budget prévisionnel est de 10 000 €.

Subventions votées à ce jour pour un montant total de 6 000 € :

Aide au SOU des écoles pour le voyage scolaire, secours populaire, donneurs de sang, foot, amicale sapeurs-pompiers, comité d'animation, restos du cœur.

D'autres subventions pourront être votées en cours d'années selon les demandes.

Les budgets primitifs 2019 sont votés à l'unanimité.

### **ECOLE**

Demande d'inscription d'un enfant de Luriecq à l'école de St Marcellin en Forez : demande de renseignements supplémentaires.

Demande d'inscription d'un enfant de St Bonnet à Luriecq : le conseil refuse.

Mise en place du portail E-neos (logiciel d'inscription et de paiement en ligne du périscolaire) : délibération est prise pour la mise en place de la PayFIP. Lucie GRANJON et Christiane FERRATON ont suivi la formation avec AGEDI pour cette mise en place.

### **TRAVAUX EN COURS**

Entretien des massifs du bourg : nettoyage et plantations.

Commerce Comptoir de Campagne : aménagement des places du parking en cours, inauguration officielle le 17 avril en présence de M.Berthéas, président de la communauté d'agglomération Loire Forez.

Maison « gites » place de l'église : le diagnostic amiante a été réalisé révélant la présence d'amiante.

Problème chaufferie école : un devis de 900€ pour détecter la fuite a été établi par BTD, ce sera fait pendant les vacances.

Projet voirie 2019 :

La commission a proposé de refaire la route de Nurols (pour une somme de 58 000€ HT), et de réparer par la technique du point à temps les étables, impasse de la scierie, hameau de Nurols, les Adrets, route de Triols, Sommeriecq, Boron, le Chantet, Fougerols, le Cros Forez (pour une somme de 6000€ HT).

Les passages piétons de la traversée du bourg seront restaurés par l'entreprise Signature.

Poteaux à changer : 12 potelets commandés.

Pont du Bonsonnet : suite à la demande de la police de l'eau, Loire Forez Agglo a transmis des devis pour l'enlever ou le reconstruire. Le conseil décide de réunir les services de l'assainissement, de LFA, de la DDTL pour discuter de la nécessité de le reconstruire.

Maison Ste Irénée : le conseil prend note de la proposition de Ste Irénée et se donne un temps de réflexion.

### **P.L.U**

L'enquête publique suit son cours.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Lecture du courrier envoyé par le commerce « le Scorpion » : le conseil s'étant engagé avec une autre structure suite à la fermeture de la boucherie, il ne peut être donné une suite favorable à cette demande cette année.

Dispositifs publicitaires : dans le cadre de la réglementation des panneaux publicitaires, la direction Départementale des territoires de la Loire et l'architecte des Bâtiments de France demandent d'enlever tous les panneaux commerçants à l'entrée du village et les 4 panneaux de la société Eyraud.

Demande de particuliers :

-achat d'une bande de terrain longeant la propriété de M.Oriol Louis : le conseil propose le prix de 30€/m<sup>2</sup>.

Vote 12 voix pour, 1 abstention. Les frais de géomètre et de notaire sont à charge de l'acquéreur.

-Terrain Xavier Pradon : refus des propriétaires de céder un bout de parcelle route du Fangeat.

Le planning des élections européennes est établi.

Jurés d'assises : tirage au sort de 3 noms

Laurence GONON, Xavier BRUNEL, Anaïs DANCERT.

La cérémonie du 8 Mai se déroulera à 11h00.

**Prochain conseil le 26 avril à 20h30**